



# Dix méthodes pour faciliter la transition des agneaux d'herbe à la rentrée en bergerie

La transition alimentaire des agneaux d'herbe rentrés en bergerie afin d'être finis est particulièrement délicate car source de désordres digestifs.

Plusieurs techniques sont mises en œuvre en élevages afin de les limiter.

Pour limiter les problèmes sanitaires de type acidose qui pénalisent une proportion plus ou moins importante des agneaux d'herbe dans les semaines qui suivent leur rentrée en bergerie, les dix méthodes suivantes sont utilisées en élevages. Cette liste ne se veut pas exhaustive.

## POUR LES AGNEAUX RENTRÉS AU SEVRAGE

### 1• Apporter des aliments concentrés à l'herbe pendant la phase d'allaitement

Pour les agneaux qui sont rentrés en bergerie dès le sevrage, il s'agit d'apporter l'aliment concentré à partir de 15 jours à un mois d'âge dans un nourrisseur sélectif. Il est offert à volonté.

**Limites :** Le niveau de consommation des agneaux reste irrégulier et est parfois trop faible pour qu'une alimentation à volonté soit possible dès la rentrée en bergerie. La fréquentation du nourrisseur est en fait essentiellement liée aux quantités et à la qualité de l'herbe disponible. Avec une herbe courte et feuillue, les agneaux consomment en moyenne moins de 500 g d'aliment concentré par jour au cours de la semaine précédant la rentrée en bergerie. De plus, tous les agneaux ne fréquentent pas le nourrisseur (voir la vidéo « Astuce pour identifier les agneaux »). Enfin, cette pratique majore la charge de travail avec le rechargement et le déplacement du nourrisseur.

>> VIDÉO EN LIGNE :

UNE ASTUCE POUR IDENTIFIER LES AGNEAUX QUI FRÉQUENTENT LE NOURRISEUR



Source Eumshoop

### 2• Offrir de l'herbe de moindre qualité 15 jours avant le sevrage ou bien la rationner

La mise en œuvre de cette pratique impose que les agneaux aient à disposition un nourrisseur sélectif dans les conditions décrites ci-contre. En offrant de l'herbe en quantité réduite ou de mauvaise qualité (épiée par exemple) une quinzaine de jours avant le sevrage, l'objectif est d'inciter les agneaux à fréquenter naturellement le nourrisseur.

**Limite :** Le niveau de consommation des agneaux reste cependant à vérifier (voir encadré).

### 3• Rentrer les brebis et les agneaux en bergerie lorsque ces derniers sont âgés d'un mois

Les brebis et leurs agneaux sont au pâturage jour et nuit jusqu'à ce que les agneaux soient âgés d'environ un mois. Ils ne disposent pas d'aliment concentré à l'herbe. Cette méthode est mise en œuvre afin de ne pas retarder l'âge à la vente des agneaux tout en bénéficiant de l'herbe en lactation.

**Limite :** Une transition alimentaire est nécessaire pour les brebis sous peine de baisse de la production laitière.

### 4• En lactation, rentrer les brebis et leurs agneaux tous les soirs

Les brebis et leurs agneaux pâturent la journée sans qu'un nourrisseur sélectif soit mis à disposition des agneaux. Les animaux rentrent en bergerie le soir et y restent la nuit. Un parc à agneaux y est installé avec un nourrisseur.

**Limite :** Cette méthode nécessite de disposer de parcelles à proximité de la bergerie.

## C'EST BON À SAVOIR

On considère qu'une alimentation des agneaux en concentré à volonté dès la rentrée en bergerie est possible uniquement si les niveaux de consommation à l'herbe étaient supérieurs à 500 g de concentré par agneau et par jour la semaine précédant la rentrée en bergerie.

La distribution du bicarbonate de soude au cours de la transition alimentaire à raison de 5 à 10 g par agneau et par jour limite les acidoses. Mais ce composé neutralise les effets du chlorure d'ammonium incorporé dans les aliments ou les minéraux pour limiter les lithiases urinaires. Sa distribution doit donc être limitée à la période de transition.

## POUR LES AGNEAUX RENTRÉS AU SEVRAGE OU APRÈS UNE PÉRIODE DE FINITION À L'HERBE

### 5• Avant la mise à l'herbe, disposer un nourrisseur dans la bergerie

Dans les jours qui précèdent la mise à l'herbe, un parc à agneaux est aménagé avec le même nourrisseur si possible que celui qui sera utilisé lors de la rentrée en bergerie. Même s'ils consomment très peu d'aliment concentré du fait de leur jeune âge, les agneaux se familiarisent avec le nourrisseur et l'aliment. Ils s'en souviendraient plusieurs mois plus tard.

**Limite :** Cette méthode impose d'installer des parcs à agneaux en bergerie pour une courte durée et ne garantit pas la réussite de la transition alimentaire plusieurs mois plus tard.

### 6• Réaliser la transition alimentaire en bergerie

• Si les agneaux étaient complémentés à l'herbe depuis au moins un mois, ils peuvent être mis à volonté en bergerie sauf si les niveaux de consommation à l'herbe étaient inférieurs à 500 g de concentré par agneau et par jour au pâturage.

• Si les agneaux n'étaient pas complémentés à l'herbe, les quantités de concentré sont augmentées très progressivement en commençant par de très faibles niveaux (50 à 100 g par agneau et par jour). Selon les lots, cette période d'adaptation se prolonge 2 à 5 semaines. À noter que cette transition est en général plus facile avec du foin que de la paille.

**Limites :** Cette technique impose de disposer d'une place à l'auge par agneau, soit 4 à 5 agneaux au mètre linéaire. Compte tenu du mode d'alimentation, les croissances des agneaux sont très faibles au cours des semaines de transition. La durée de finition est ainsi majorée. De plus, les désordres digestifs persistent pour une partie des agneaux.

### 7• Réaliser la transition alimentaire à l'herbe

Les agneaux restent à l'herbe afin de s'adapter progressivement à l'aliment concentré. Ce dernier est apporté en faible quantité au départ (de l'ordre de 50 g par agneau et par jour). La ration est ensuite majorée jusqu'à atteindre 500 g. Plusieurs semaines sont nécessaires pour réaliser la transition.

**Limites :** Cette pratique mobilise une prairie adaptée au pâturage des agneaux (quantité et qualités de l'herbe). Elle nécessite de rapprocher tous les agneaux au cours des premières semaines de complémentation en concentré (un chien de conduite est indispensable). De plus, elle mobilise des auges à raison de 4 à 5 agneaux au mètre linéaire.

### 8• Utiliser un aliment complet dit « transition »

Les aliments complets dits « transition » disponibles dans le commerce sont riches en cellulose : environ 15 % soit au moins le double des aliments de type « croissance ». Deux à trois semaines après la rentrée en bergerie, ils sont progressivement remplacés par l'aliment de type « croissance ». Cette méthode présente l'intérêt de simplifier le travail tout en diminuant considérablement les problèmes sanitaires chez les agneaux. Le coût de la ration est toutefois majoré de l'ordre de 6 €.

### 9• En mélange fermier, utiliser des matières premières peu acidogènes

En cas d'utilisation d'un mélange fermier, sa composition peut être adaptée pour la période de transition alimentaire avec des aliments peu acidogènes : épeautre, pulpe de betterave, luzerne deshydratée...

### 10• Distribuer de l'enrubannage

Riche en cellulose et en eau, l'enrubannage facilite l'adaptation progressive de la flore microbienne des agneaux en bergerie. Il est distribué à volonté avec une place à l'auge pour chaque agneau (soit 4 à 5 agneaux au mètre linéaire). Le concentré est incorporé progressivement à la ration, à un rythme équivalent de celui mis en place avec du foin. Les croissances des agneaux restent soutenues au cours des trois premières semaines de transition. Enfin, compte tenu de l'économie de concentré, le coût de la ration est équivalent à celui d'un régime à base de foin.

**Limites :** En 2023, l'utilisation de l'enrubannage pour les agneaux sevrés n'est pas autorisée dans les cahiers des charges des labels. Ces derniers sont toutefois en cours de révision. Renseignez-vous auprès de votre technicien. De plus, sachant qu'un agneau consomme environ 700 g de matière sèche d'enrubannage par jour, il est nécessaire de disposer d'un lot d'agneaux conséquent ou bien de brebis afin que le fourrage ne chauffe pas.



PLUS D'INFOS EN LIGNE DANS LA FICHE :  
TECHNIQUES POUR SIMPLIFIER LA TRANSITION ALIMENTAIRE DES AGNEAUX D'HERBE À LA RENTRÉE EN BERGERIE.

#### POUR EN SAVOIR PLUS :

- Laurence Sagot et Denis Gautier : CIIRPO / Institut de l'Élevage  
Tél. : 06 45 32 24 87 ou [laurence.sagot@idele.fr](mailto:laurence.sagot@idele.fr)
- Sites internet :  
[www.inn-ovin.fr](http://www.inn-ovin.fr) et [www.idele.fr/ciirpo](http://www.idele.fr/ciirpo)

09/2023

Document réalisé avec le soutien financier de :



Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural : Europe investit dans les zones rurales